

DOCS
CA1
EA507
C18
FRE
v. 14
Winter
2002
Copy 1

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01029495 0

Canada

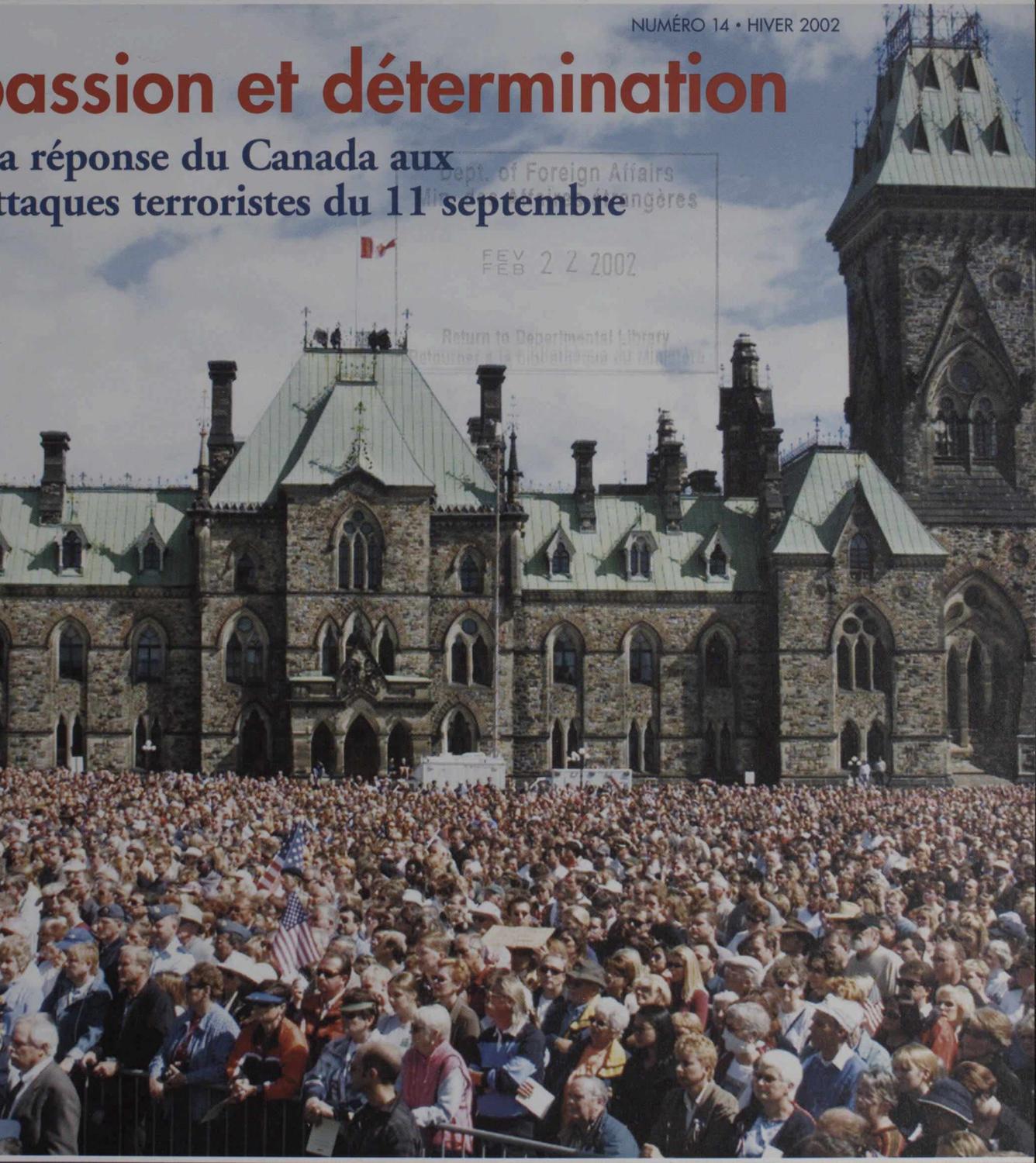
REGARD SUR LE MONDE

NUMÉRO 14 • HIVER 2002

Compassion et détermination

La réponse du Canada aux
attaques terroristes du 11 septembre

Dept. of Foreign Affairs
Ministère des Affaires étrangères
FEB 22 2002
Return to Departmental Library
Retourner à la Bibliothèque du Ministère



Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

Department of Foreign Affairs
and International Trade

Canada

**Au sujet de
Canada —
Regard sur le monde**

Canada — Regard sur le monde est un magazine trimestriel publié en français et en anglais, qui vise à fournir au public canadien un aperçu des questions de politique étrangère de l'heure dans une perspective canadienne. Il informe les lecteurs et lectrices des dernières initiatives, réactions et contributions du Canada dans les affaires internationales.

**Pour communiquer avec
Canada —
Regard sur le monde :**

Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international
(MAECI)
125, promenade Sussex, BCS-C2
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
ou rsm-cvv@dfait-maeci.gc.ca

Pour recevoir des exemplaires gratuits de notre magazine et d'autres publications du MAECI, ou pour indiquer un changement d'adresse :

Services de renseignements (SXCI)
Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international
125, promenade Sussex, B-2
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Téléphone (sans frais) :
1 800 267-8376
ou (613) 944-4000
Télécopieur : (613) 996-9709
Courriel : enqserv@dfait-maeci.gc.ca

Canada — Regard sur le monde
est également disponible à
<http://www.dfait-maeci.gc.ca/canada-magazine>

Notre couverture

Journée nationale de deuil du Canada à la mémoire des victimes du terrorisme, colline du Parlement, Ottawa. En médaillon, une Canadienne en deuil à Vancouver.

photos : CANAPRESS

ISSN 1491-4573

Postes Canada, n° de convention 40064047

DANS CE NUMÉRO

- Aperçu** 3
Mettre fin à la terreur
- L'homme au coeur de l'action** 4
Entrevue avec le ministre des Affaires étrangères John Manley
- Contre la menace terroriste** 6
Le Canada passe résolument à l'action
- Nations — Actualités** 9
Les relations canado-américaines :
entre amis
- « Une tragédie qui rapprochera nos deux pays »** 12
Entrevue avec Michael Kergin,
l'ambassadeur du Canada aux États-Unis
- Du Point Zéro vers le renforcement de la coalition** 14
Les diplomates du Canada passent à l'action
- Images de solidarité** 17
Reportage photographique sur la réaction de la population canadienne
- De l'horreur surgissent la compassion et la générosité** 18
- Saviez-vous que...** 20

CALENDRIER

JANVIER

18-26 janvier

Visite du ministre des Affaires étrangères John Manley au Pakistan et en Inde

29-30 janvier

Réunion du Groupe ministériel d'action du Commonwealth
Londres, Royaume-Uni

31 janvier-4 février

Forum économique mondial
New York, États-Unis
(Cette année n'aura pas lieu à Davos, en Suisse.)

FÉVRIER

8-9 février

Réunion des ministres des Finances du G7 et des gouverneurs des banques centrales
Région de la capitale nationale, Canada

8-24 février

XIX^{es} Jeux olympiques d'hiver
Salt Lake City, États-Unis

12-22 février

Mission commerciale d'Équipe Canada en Russie et en Allemagne

MARS

2-5 mars

Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth
Coolumb, Australie

8 mars

Journée internationale de la femme

11 mars

Journée du Commonwealth

18-22 mars

Conférence internationale sur le financement du développement
Monterrey, Mexique

20 mars

Journée internationale de la Francophonie

21 mars

Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

METTRE FIN À LA TERREUR

Avec les événements du 11 septembre 2001 à New York, à Washington et en Pennsylvanie, les conflits qui perturbent le monde se sont répandus en Amérique du Nord. La tragédie qui s'est produite ce jour-là a fait quelque 3 500 morts et des centaines de blessés graves. Les attaques ont eu lieu aux États-Unis mais leurs répercussions ont été planétaires. Les victimes venaient de tous les continents et représentaient de nombreux groupes ethniques et religions.

Les Canadiens ont été profondément touchés par cette tragédie. Le même jour, partout au pays, des citoyens ont ouvert leurs collectivités et leurs foyers pour accueillir quelque 33 000 passagers déroutés vers le Canada après la fermeture de l'espace aérien des États-Unis. Quelques jours plus tard, nous étions 100 000 à nous rassembler devant le Parlement à Ottawa pour honorer la mémoire des victimes, dont 23 Canadiens.

La réplique du Canada à ces attaques a été rapide et vigoureuse. Le premier ministre Jean Chrétien a immédiatement créé le Comité ministériel spécial chargé de la sécurité publique et de l'antiterrorisme et le ministre des Affaires étrangères John Manley a été nommé pour le diriger. Le Comité a aussitôt pris des mesures, y compris l'affectation de crédits pour l'acquisition de nouvelles technologies et de personnel afin de renforcer la sécurité nationale. Par la suite, un montant supplémentaire de 7,7 milliards de dollars a été attribué à cette fin dans le cadre du budget de 2001.

Bien que nous ayons déjà l'un des systèmes aériens les plus sécuritaires du monde, le Canada a accru la sécurité dans les avions et les aéroports. Le gouvernement fédéral a aussi déposé un projet de loi omnibus dans le but de fournir aux autorités concernées les outils nécessaires pour démanteler les réseaux terroristes.

Suivant la résolution 1373 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies, le Canada a été l'un des premiers pays à geler les avoirs des terroristes et à entraver la collecte de fonds à des fins terroristes. Le Canada, qui a

déjà ratifié 10 des 12 conventions de l'ONU contre le terrorisme, pourra maintenant ratifier les deux autres.

Le Canada a appuyé sans équivoque le recours à l'article V de la charte de l'OTAN. Nous jouons un rôle important dans la coalition dirigée par les États-Unis. Dans ce qui constitue le plus grand déploiement de forces militaires canadiennes depuis la guerre de Corée, près de 3 000 hommes et femmes, ainsi qu'un appui naval et aérien, participent à l'effort international contre Oussama ben Laden, son réseau Al-Qaeda et les talibans en Afghanistan. De ce nombre, 750 militaires seront déployés dans la région de Kandahar d'ici la mi-février.

La lutte internationale contre le terrorisme se fait aussi dans le cadre du G8 — dont le Canada a assumé la présidence en janvier 2002 — ainsi qu'au sein d'organisations aussi diverses que la Coopération économique Asie-Pacifique, l'Organisation des États américains, le Commonwealth et la Francophonie. L'appartenance du Canada à toutes ces institutions lui permet de renforcer partout le message de la coalition internationale.

Dans ce numéro, *Canada — Regard sur le monde* décrit les mesures prises par le Canada à la suite des attaques du 11 septembre pour assurer la sécurité de ses citoyens et de ses frontières, et fait le bilan de sa contribution au sein de la coalition internationale. Nous nous penchons aussi sur l'esprit de solidarité dont ont fait preuve les Canadiens et les Canadiennes lors de ce qui fut l'un des plus tragiques événements de notre époque. 🍁

photo : CANAPRESS

L'HOMME AU COEUR DE L'ACTION

Entrevue avec le ministre des Affaires étrangères John Manley

Le 11 septembre, des terroristes ont cherché à semer la peur, mais ils ont plutôt récolté l'indignation. Leur seul succès a été de galvaniser l'opinion mondiale, et les dirigeants du monde, contre eux-mêmes. Ils n'ont suscité ni la retraite, ni la résignation. Ils ont garanti leur propre destruction. Nous finirons ce qu'ils ont commencé et nous en sortirons plus forts, plus fiers et plus unis que jamais.

— Le ministre des Affaires étrangères John Manley
Allocution à l'Association américaine de
politique étrangère
New York, le 5 novembre 2001

Le ministre des Affaires étrangères John Manley joue un rôle déterminant dans la réaction du Canada au terrorisme international. Outre ses fonctions diplomatiques, il préside le Comité ministériel spécial chargé de la sécurité publique et de l'antiterrorisme, qui examine les politiques, les lois et les programmes du gouvernement fédéral et les adapte au nouveau contexte de sécurité. **Canada — Regard sur le monde** a demandé au ministre son point de vue sur les attentats et leurs répercussions sur les Canadiens et sur la politique étrangère du Canada.

Canada — Regard sur le monde : M. Manley, où étiez-vous quand vous avez eu connaissance des attentats, et comment avez-vous réagi?

John Manley : J'étais en route pour le Canada, à bord d'un appareil d'Air Canada en provenance de Francfort. Un agent de bord est venu m'apprendre la terrible nouvelle. On m'a ensuite amené dans la cabine de pilotage, où j'ai suivi les événements en écoutant une radio à ondes courtes. Notre vol a été un des derniers — peut-être même le dernier — admis dans l'espace aérien canadien avant sa fermeture, et les pilotes se sont dits frappés par le silence sur les ondes. C'était irréel.

Pour ce qui est de ma réaction aux attentats, j'ai été profondément choqué bien sûr. C'était une attaque menée de sang-froid, délibérément, contre des innocents. Mais en plus, c'était une attaque contre la démocratie, notre mode de vie et nos valeurs.

Canada — Regard sur le monde : À titre de président du Comité spécial du Cabinet, vous êtes au centre de la réaction du Canada au terrorisme. Comment envisagez-vous cette tâche?

John Manley : Notre but est de protéger les Canadiens tout en nous adaptant à de nouvelles menaces. Nous cherchons à empêcher les terroristes d'entrer au Canada; à trouver de meilleurs moyens d'identifier, de poursuivre, de condamner et de punir ceux qui peuvent se trouver dans notre pays; et à coopérer avec la communauté internationale pour les traduire en justice et pour lutter contre les causes profondes de la haine qui les anime. Une autre tâche critique consiste à éviter que la coopération frontalière entre le Canada et les États-Unis — qui est cruciale pour la sécurité économique des deux pays — ne soit elle aussi victime des événements du 11 septembre.

C'est un vaste programme en soi, qu'il faut réaliser sans jamais perdre de vue les valeurs et les droits chers aux Canadiens. Il faut y intégrer tous les freins et les contre-poids nécessaires pour préserver le caractère libre et ouvert de notre société.

Les travaux du Comité avancent bien. Le gouvernement s'est engagé à investir 7,7 milliards de dollars de plus pour de nouvelles initiatives antiterroristes [voir page 6].

Canada — Regard sur le monde : À quel point la communauté internationale est-elle ferme dans sa volonté de combattre et d'éradiquer le terrorisme?

John Manley : Il ne fait aucun doute que la coopération internationale sera notre arme la plus décisive. Le terrorisme est un problème mondial. Aucun pays ne peut en venir à bout à lui seul. Le premier ministre Chrétien en a parlé à de nombreux dirigeants mondiaux au téléphone et



en personne au Sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) à Shanghai.

J'ai aussi passé beaucoup de temps au téléphone depuis le 11 septembre. J'ai eu des entretiens avec plusieurs homologues au Moyen-Orient en octobre, et récemment j'étais à New York pour l'Assemblée générale de l'ONU. J'y ai rencontré mes collègues du G8 de même que des représentants du Pakistan, de l'Inde, des principaux pays islamiques et des membres du Groupe de Rio, qui réunit des pays d'Amérique latine. J'ai profité de ces rencontres pour renforcer la coalition.

La grande majorité des pays sont résolus à lutter contre le terrorisme. Nous avons observé une solidarité sans précédent, qui va au-delà des différences entre les régions, les religions, les groupes ethniques, les systèmes politiques et les niveaux de développement. Cette solidarité s'est manifestée le 12 novembre, dans une importante résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui appuie la transition politique et les activités humanitaires et de sécurité en Afghanistan. C'est pourquoi il est essentiel de développer et de cultiver la coalition et la volonté de mettre fin au terrorisme. Le Canada investit beaucoup d'efforts en ce sens, et je suis persuadé que la solidarité tiendra bon.

Canada — Regard sur le monde : Avec qui le Canada coopère-t-il pour rallier des appuis sur la scène internationale contre le terrorisme?

John Manley : L'ONU joue et continuera de jouer un rôle clé dans le dénouement de cette crise, et nous applaudissons à l'objectif commun que s'est fixé le Conseil de sécurité depuis le 11 septembre. Comme vous le savez, le Canada s'applique à remplir ses obligations

envers l'ONU et à promouvoir la plus large participation possible d'autres pays, ce qui veut dire notamment favoriser l'élaboration d'une nouvelle et vaste convention antiterroriste de l'ONU.

La lutte contre le terrorisme se renforce en outre dans le cadre de l'OTAN, du G8 — dont le Canada a assumé la présidence en janvier 2002 — et d'organisations comme l'APEC, la Francophonie et le Commonwealth. Étant membre de tous ces organismes, le Canada est éminem-

ment bien placé pour faire passer le message de la coalition.

De plus, il ne faut pas oublier que la Cour pénale internationale, à laquelle il ne manque plus que 12 ratifications (au 31 décembre), jouera un grand rôle dans la campagne mondiale qui doit mettre fin à l'impunité des auteurs des crimes les plus graves qui soient, à savoir le terrorisme — qui équivaut au génocide —, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre.

Canada — Regard sur le monde : Certains critiquent la participation du

Canada à la campagne militaire contre le terrorisme. Que leur répondez-vous?

John Manley : La décision de faire intervenir le personnel et l'équipement des Forces canadiennes n'a pas été prise à la légère. Mais nous croyons que c'était ce qu'il fallait faire. Le Canada est un pays pacifique, mais notre histoire a montré que nous savons nous battre quand il le faut pour défendre nos valeurs. Nous avons appuyé sans réserve l'invocation de l'article V de la charte de l'OTAN sur la légitime défense, qui dispose qu'une attaque contre un membre de l'OTAN est une attaque contre tous les membres. Comme l'a dit le premier ministre Chrétien : « Nous n'avons pas voulu cette guerre, mais nous allons la finir, et bien la finir. » ❁



photo : CANAPRESS

Le ministre des Affaires étrangères John Manley (à droite) et le directeur de la sécurité intérieure des États-Unis Tom Ridge se préparent à signer une déclaration en vue de créer une frontière intelligente entre le Canada et les États-Unis pour le XXI^e siècle, le 12 décembre, à Ottawa.

Contre la menace terroriste

LE CANADA PASSE RÉSOLUMENT À L'ACTION

Depuis les attaques du 11 septembre, le gouvernement du Canada a annoncé une série de mesures pour contrer la menace mondiale du terrorisme.

Le premier ministre Chrétien a immédiatement constitué le Comité ministériel spécial chargé de la sécurité publique et de l'antiterrorisme, présidé par le ministre des Affaires étrangères John Manley, afin que soient revus les politiques, lois, règlements et programmes gouvernementaux pour renforcer la sécurité publique et la lutte contre le terrorisme. Le gouvernement a rapidement mis en oeuvre son plan antiterroriste, qui comporte cinq objectifs :

- empêcher les terroristes d'entrer au Canada;
- protéger les Canadiens contre les actes terroristes;
- identifier, poursuivre, condamner et châtier les terroristes;
- garder la frontière canado-américaine sécuritaire et ouverte aux échanges commerciaux légitimes;
- travailler avec la communauté internationale pour traduire les terroristes en justice et s'attaquer aux causes profondes du terrorisme.

Depuis les attaques, le gouvernement a soutenu ce plan en investissant 7,7 milliards de dollars de plus sur cinq ans pour renforcer la sécurité, empêcher les terroristes d'entrer et garder la frontière ouverte.

Les mesures permettront notamment d'équiper et déployer davantage de personnel d'enquête et de renseignement de première ligne; rehausser la coordination entre organismes et renforcer la sécurité maritime; améliorer le filtrage des immigrants, des demandeurs du statut de réfugié et des visiteurs (y compris la détention et l'expulsion); améliorer la protection des infrastructures, la préparation et la réaction aux situations d'urgence, et contribuer au renforcement des capacités antiterroristes des forces armées; créer une nouvelle organisation de sécurité des transports aériens; renforcer l'action policière et affecter des policiers en civil armés à bord des appareils canadiens; acheter du matériel de détection d'explosifs; améliorer la capacité d'affronter les menaces d'attaques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires; rehausser la sécurité à la frontière et améliorer les infrastructures qui soutiennent les principaux postes frontaliers afin de garantir la circulation légitime des personnes et des biens.

Davantage de personnes, de technologies et de capacités

Les initiatives comprennent un renforcement des services de police, de sécurité et de renseignement; l'approbation accélérée d'une carte de résident permanent à l'épreuve des fraudes pour les nouveaux immigrants; l'accroissement des contrôles de sécurité préliminaires pour les demandeurs du statut de réfugié; l'amélioration des capacités en matière de détention et de déportation; l'embauche de nouveau personnel pour renforcer la sécurité aux points d'entrée; le redéploiement de plus de 2 000 policiers fédéraux à des tâches de sécurité nationale; des achats d'antibiotiques pour augmenter les stocks d'urgence; des achats de matériel de détection; des améliorations au réseau national de laboratoires; des améliorations sur les plans de la technologie et de la formation pour accroître les capacités de prévention, de détection et de réaction aux menaces existantes et émergentes à la sécurité nationale.

Le budget du 10 décembre 2001 souligne l'importance qu'accorde le gouvernement du Canada à la lutte contre le terrorisme et au renforcement de la sécurité publique et économique.

Renforcement des lois

Depuis le 11 septembre, le gouvernement a présenté d'importants projets de loi, dont la *Loi antiterroriste* (devenue loi le 18 décembre) est la pierre angulaire. Elle vise à :

- identifier, poursuivre, condamner et châtier les terroristes;
- fournir de nouveaux instruments d'enquête aux organismes policiers et de sécurité;
- garantir que les valeurs canadiennes de respect et d'équité sont préservées par l'intermédiaire de lois plus rigoureuses contre les crimes haineux et la propagande.

Figurent parmi les mesures :

- la définition et la désignation des groupes et activités terroristes;
- des peines plus rigoureuses pour les responsables d'actes terroristes;



- la criminalisation de la participation, en connaissance de cause, de la facilitation ou de la contribution à un groupe terroriste, ainsi que de la cueillette ou du don de fonds afin d'exécuter une activité terroriste;
 - un recours plus facile à la surveillance électronique contre les groupes terroristes;
 - dans des limites définies, permettre l'arrestation, la détention et l'imposition de conditions relatives à la remise en liberté de personnes soupçonnées de terrorisme.
- l'obligation pour les transporteurs aériens ou les personnes exploitant des systèmes de réservation de fournir des informations de base sur des passagers ou vols donnés lorsque cela est nécessaire à des fins de sécurité;
 - les amendements à la *Loi sur l'immigration* qui permettront d'accélérer la mise en oeuvre de mesures, dont la suspension ou la cessation des procédures de détermination du statut de réfugié s'il y a des motifs raisonnables de croire que le demandeur est un terroriste, un criminel de guerre ou un haut fonctionnaire d'un gouvernement s'adonnant au terrorisme.

Les dispositions de cette loi entreront en vigueur lorsque les mesures d'application auront été mises en oeuvre en collaboration avec les provinces, les territoires, les services de police et les autres responsables de l'exécution de la loi.

La *Loi sur la sécurité publique* et les amendements à la *Loi sur l'aéronautique*, également passées en loi le 18 décembre, modifieront environ 19 lois fédérales afin de renforcer la capacité du gouvernement de protéger les Canadiens et de prévenir les attaques terroristes. Figurent parmi les éléments saillants :

- les exigences en matière de sécurité applicables à la conception ou à la construction d'avions, d'aéroports et d'installations;
- le filtrage des personnes et biens entrant dans des secteurs à accès restreint;
- la criminalisation de tout comportement qui compromet la sécurité d'un vol ou de personnes à bord;

Créer une frontière intelligente

Le 12 décembre, le ministre Manley et le directeur de la sécurité intérieure des États-Unis Tom Ridge ont signé une déclaration portant sur la création d'une frontière intelligente entre le Canada et les États-Unis pour le XXI^e siècle.

Cette déclaration comporte un plan d'action en 30 points qui vise à identifier et à éliminer conjointement les risques pour la sécurité tout en accélérant de façon efficace la circulation légitime des personnes et des biens de part et d'autre de la frontière canado-américaine. Ce plan comprend entre autres les mesures innovatrices suivantes :

- mettre en oeuvre un système sûr pour que les voyageurs à faible risque qui franchissent fréquemment la frontière puissent se déplacer efficacement;
- mettre en place des formalités commerciales compatibles pour la circulation des marchandises;

Le NCSM *Preserver* suit le NCSM *Charlottetown* (en haut) et le NCSM *Iroquois* (au centre) au départ d'Halifax en octobre. Dans le cadre de l'opération Apollo, les navires quittent le port à destination de la mer d'Arabie où ils prêteront main-forte à la coalition internationale contre le terrorisme.

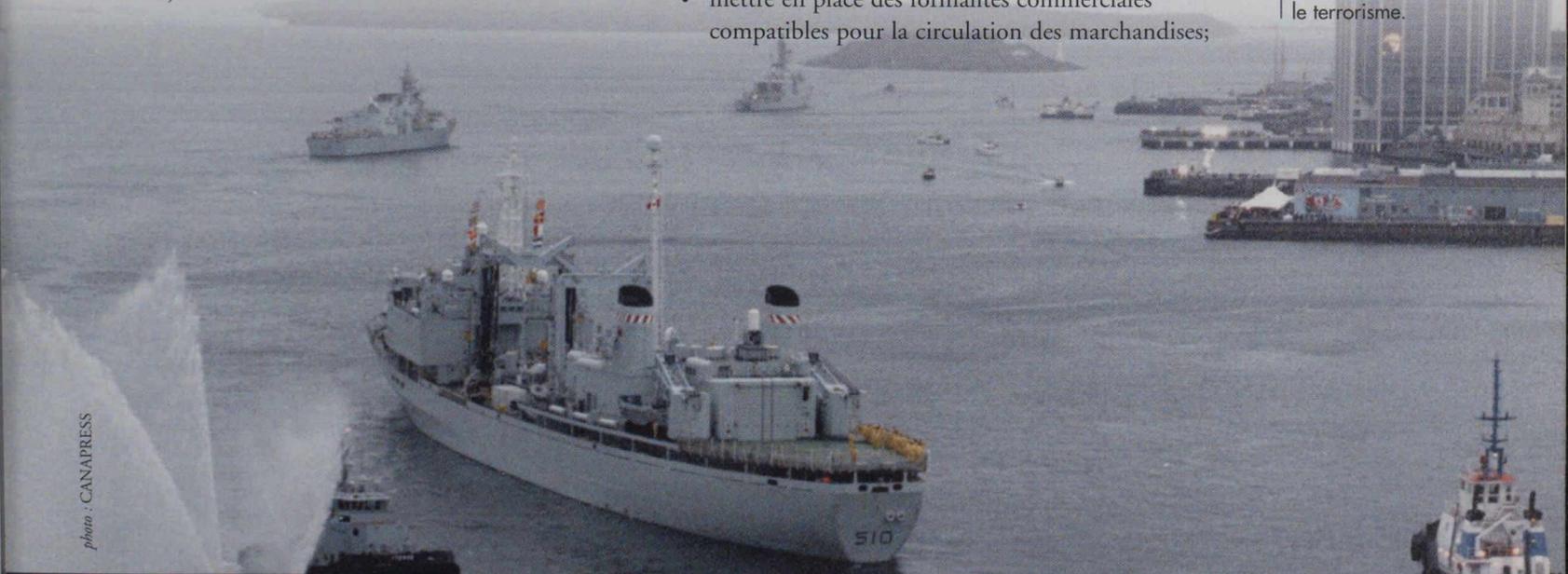


photo : CANAPRESS

- établir des mécanismes sûrs pour le dédouanement des marchandises ailleurs qu'à la frontière;
- réduire les embouteillages aux principaux postes frontaliers en investissant réciproquement dans nos installations;
- trouver des solutions technologiques qui permettront d'accélérer le commerce aux frontières, notamment des sceaux électroniques pour les conteneurs;
- accroître le nombre d'agents de contrôle à l'étranger et revoir nos politiques concernant les visas de visiteur.

L'affectation outre-mer d'agents de contrôle de l'immigration est une innovation canadienne qui a été adoptée avec succès par d'autres gouvernements. Au cours des six dernières années, les agents canadiens à l'étranger ont bloqué plus de 33 000 personnes munies de faux documents avant qu'elles ne montent à bord d'avions à destination de l'Amérique du Nord. Plus de 8 300 personnes ont ainsi été interceptées l'an dernier seulement.

D'autres mesures du plan d'action visent à renforcer la coordination entre les agences responsables d'appliquer la loi au Canada et aux États-Unis pour contrer des menaces communes.

Extirper les terroristes

Les organismes policiers, de sécurité et de renseignement canadiens collaborent activement à la plus importante enquête internationale de l'histoire afin d'éliminer et de démanteler les réseaux de soutien du terrorisme, où qu'ils soient.

Le Canada a appuyé la résolution 1373 du Conseil de sécurité de l'ONU visant à geler les avoirs des personnes qui commettent ou facilitent des actes terroristes et à interdire la fourniture et la collecte de fonds à des fins terroristes. À la mi-décembre, des institutions financières canadiennes avaient gelé les 344 000 \$ associés aux 22 comptes désignés aux termes du *Règlement d'application de la résolution des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme*.

Le Canada a ratifié 10 des 12 conventions contre le terrorisme de l'ONU et ratifiera bientôt les deux autres grâce à la nouvelle *Loi antiterroriste*.

Le gouvernement a investi un montant supplémentaire de 63 millions de dollars dans le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada pour accroître sa capacité de bloquer le financement des terroristes.

Contribution militaire

Le Canada participe à la campagne militaire internationale dirigée par les États-Unis contre le terrorisme. Ont été affectés à l'opération Apollo :

- presque 3 000 hommes et femmes des Forces canadiennes, y compris une unité d'infanterie de 750 personnes déployée dans la région de Kandahar en Afghanistan dans le cadre d'une force opérationnelle de l'Armée américaine, d'ici la mi-février;
- deux frégates, un destroyer et un navire de ravitaillement en place dans la mer d'Arabie;
- une frégate canadienne intégrée à un groupe aéronaval des États-Unis;
- des appareils canadiens devant procéder à des ponts aériens dans la région.

Activités diplomatiques

Le Canada oeuvre de concert avec d'autres pays pour élargir la coalition contre le terrorisme, ainsi qu'appuyer l'administration intérimaire de l'Afghanistan, assurer qu'elle est représentative, responsable, stable et multi-ethnique, et favoriser la reconstruction de ce pays.

Le Canada occupe une position unique en qualité de membre notamment du G8 (qu'il préside actuellement), de l'OTAN, de l'ONU, du Commonwealth, de la Francophonie et de l'Organisation des États américains pour faire avancer la lutte antiterroriste lors des sommets et autres réunions importantes.

Aide humanitaire

Profondément préoccupé par la crise humanitaire en Afghanistan, le Canada a fourni une aide d'urgence de 16 millions de dollars à ce pays depuis le 11 septembre. Cela s'ajoute aux plus de 12 millions de dollars versés en 2001 avant la crise et aux plus de 160 millions de dollars fournis au cours des 10 dernières années.

Le Canada a aussi annoncé des mesures visant à aider le Pakistan à stabiliser son économie et à faire face à l'arrivée des réfugiés afghans. Ces mesures comprennent la conversion de montants pouvant aller jusqu'à 447 millions de dollars que le Pakistan a emprunté à l'Agence canadienne de développement international pour des programmes de développement social.

Dans le cadre du budget de 2001, le gouvernement a attribué un montant supplémentaire de 100 millions de dollars à l'aide et au développement humanitaires en Afghanistan. 🍁

Les relations

CANADO-AMÉRICAINES : ENTRE AMIS

Les horribles attentats perpétrés aux États-Unis ont fait ressortir plus que jamais les liens étroits qui unissent les Canadiens et leurs voisins américains.

Toutefois, les relations n'ont pas toujours été ainsi. Il fut un temps où elles étaient tendues, et où les États-Unis représentaient une menace militaire pour le Canada. En 1775, des troupes révolutionnaires américaines ont envahi Montréal et ont failli prendre Québec. Quelque 30 ans plus tard, pendant la guerre de 1812, les armées américaines ont presque pris le Haut et le Bas-Canada. En fait, la crainte d'une autre invasion a été l'élément décisif ayant motivé la création de la Confédération canadienne en 1867.

Tournant décisif

De ces débuts orageux est tout de même né un partenariat bilatéral des plus harmonieux.

Un tournant décisif est survenu en 1940 lorsque le premier ministre William Lyon MacKenzie King et le président Franklin D. Roosevelt ont signé un accord qui engageait les États-Unis, alors neutres, à venir protéger le Canada s'il était attaqué. Les voisins inamicaux du passé devenaient des alliés loyaux.

Nos deux pays sont maintenant liés par une longue tradition empreinte de valeurs, d'institutions et de droits communs. Même si nos régimes politiques sont différents, la culture politique que nous partageons — fondée sur le pluralisme et la liberté d'expression — continue de servir de modèle. Les Canadiens et les Américains attachent beaucoup de prix à la démocratie, à la primauté du droit et à l'économie de marché, et ils sont unis pour les défendre.

Un partenariat unique

Aujourd'hui, nos relations bilatérales sont fortement imbriquées. Les affaires, la société civile et une culture commune — allant de l'éducation aux médias en passant par les sports et la musique — ont jeté les bases d'une collaboration fructueuse. Une myriade d'amitiés personnelles, de rapports professionnels et de liens familiaux entretiennent la vitalité des relations et la compréhension mutuelle.

Nous jouissons d'un partenariat économique unique, et de la plus longue frontière non militarisée du monde — 8 900 kilomètres — qui est traversée par 200 millions de personnes chaque année et par des marchandises d'une valeur de 1,9 milliard de dollars chaque jour. Nous sommes le plus important partenaire commercial l'un de l'autre, et notre commerce bilatéral a plus que doublé depuis 1989. Plus de 2 millions d'emplois en dépendent dans chaque pays.

Certains différends concernant des questions comme les pluies acides, le changement climatique ou le commerce du bois d'oeuvre ont occasionné des tensions mais les consultations, les négociations et les compromis réciproques ont débouché sur des accords clés. D'autre part, les mécanismes de règlement des différends prévus par l'Organisation mondiale du commerce et l'Accord de libre-échange nord-américain, font que plus de 95 p. 100 de nos échanges commerciaux avec les États-Unis s'effectuent sans problème.

Depuis le 11 septembre

Depuis les événements tragiques du 11 septembre, le monde a changé. Une chose demeure cependant constante : la solidité des relations entre le Canada et les États-Unis. Comme l'ont mentionné le premier ministre Chrétien et le président Bush, nous formons une grande famille.

Les Canadiens et les Américains ont en commun une multitude d'intérêts, d'alliances, d'objectifs et d'aspirations qui vont bien au-delà de tout autre exemple de relations entre deux États. C'est ce partenariat qui nous permettra de relever le défi mondial que représente le terrorisme. 🍁

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les relations canado-américaines, consultez le site Web suivant : <http://www.can-am.gc.ca>



photo : CANAPRESS

JOURNÉE DE DEUIL DU CANADA

La colline du Parlement, Ottawa
Le 14 septembre 2001

photos : CANAPRESS



De gauche à droite, la gouverneure générale Adrienne Clarkson, le premier ministre Jean Chrétien et l'ambassadeur des États-Unis au Canada Paul Cellucci observent trois minutes de silence lors de la Journée nationale de deuil du Canada.





« UNE TRAGÉDIE QUI RAPPROCHERA NOS DEUX PAYS »

selon l'ambassadeur du Canada aux États-Unis

Canada — Regard sur le monde :

Lorsque vous êtes entré en fonctions à Washington, en octobre 2000, vous ne vous attendiez certainement pas, moins d'une année plus tard, à être l'un des principaux témoins d'une tragédie comme celle du 11 septembre. Quelle a été votre première réaction?

Michael Kergin : Comme des millions d'autres personnes en Amérique du Nord et dans le monde, j'ai été totalement horrifié par les images des avions détournés percutant les tours jumelles du World Trade Center. J'ai été encore plus stupéfait d'apprendre que le Pentagone avait également été touché —

nous pouvions voir la fumée de l'ambassade — et qu'un avion qui s'était écrasé à Pittsburgh se dirigeait au départ vers la Maison-Blanche à Washington.

Canada — Regard sur le monde :

Les événements du 11 septembre ont-ils changé la nature des relations entre nos deux pays?

Michael Kergin : Les relations entre le Canada et les États-Unis sont aujourd'hui aussi solides que jamais et leurs bases demeureront inchangées. Cela comprend nos relations commerciales très importantes — des échanges quotidiens

d'une valeur de 1,9 milliard de dollars par jour —, notre relation de défense et notre coopération en matière de sécurité, de douanes, d'immigration et de renseignement, et tous les domaines où nous entretenons des liens plus étroits avec les États-Unis qu'avec tout autre pays, quoique beaucoup plus discrets à certains égards.

Toutefois, à la suite des attaques, il est probable que l'orientation de nos relations change légèrement et que celles-ci se resserrent. Depuis le 11 septembre, nous sommes engagés

dans des domaines clés, tels que le terrorisme, le passage à la frontière des personnes et des marchandises, et notre sécurité commune?

Michael Kergin : Une coopération continue entre les organismes réglementaires et les forces de l'ordre de nos deux pays et la compatibilité de ceux-ci seront les conditions essentielles de notre réussite. Pour ce qui est de la sécurité, comme nous occupons le même continent et que nous sommes aux prises avec un même ennemi invisible, et très bien

organisé, qui peut frapper de façon assez imprévisible nos populations, il est certain que notre coopération s'intensifiera.

**Ce dont nous avons besoin,
ce n'est pas tant un périmètre de sécurité qu'une
zone qui inspirera confiance autour
de l'Amérique du Nord.** — L'ambassadeur Michael F. Kergin

dans une lutte à long terme pour protéger un mode de vie que beaucoup d'entre nous tiennent trop souvent pour acquis. Nous devons maintenant nous efforcer de protéger nos sociétés ouvertes et multiculturelles contre la menace du terrorisme. Nos capacités seront rudement mises à l'épreuve, et le travail d'équipe jouera un rôle déterminant dans ces efforts.

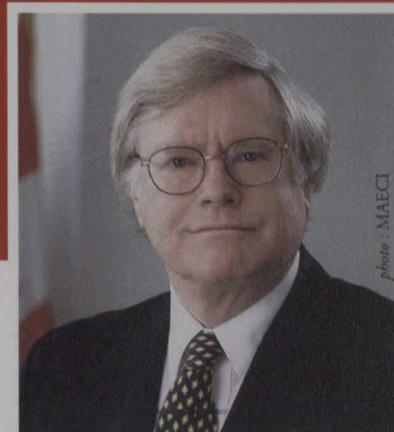
Canada — Regard sur le monde :

Comment arriverons-nous à favoriser l'ouverture tout en assurant la sécurité? Est-il question d'une intégration accrue entre nos deux pays ou seulement d'une coopération étroite

Cela dit, il n'est pas nécessaire d'accroître l'intégration avec les États-Unis pour renforcer notre sécurité commune. À titre d'exemple, nous pouvons encore avoir notre propre législation et réglementation en matière d'immigration, et les États-Unis les leurs. De toute façon, elles ne sont pas si différentes. La question est de savoir si les personnes qui passent la frontière répondent aux critères d'admissibilité de nos deux pays. En cas de doute, le partage de l'information permettra de mieux repérer les criminels et les personnes associées au terrorisme, qu'aucun de nos pays ne veut accueillir.

MICHAEL F. KERGIN

Michael F. Kergin est entré au ministère des Affaires extérieures en 1967. Il est diplômé des universités de Toronto et d'Oxford. Il a été ambassadeur du Canada à Cuba de 1986 à 1989 et conseiller du premier ministre en matière de politique étrangère de 1998 jusqu'à sa nomination au poste d'ambassadeur aux États-Unis en 2000.



Il faut avant tout se demander si nous appliquons efficacement les lois et les règlements. Si le doute s'installe de part et d'autre, peut-être faudrait-il ériger des murs à la frontière. Mais si nous veillons, grâce à une coopération plus étroite et à un meilleur partage de l'information, à bien appliquer les règlements, il n'est plus utile d'ériger un mur entre le Canada et les États-Unis.

Dans mes discussions avec les fonctionnaires américains et les membres du Congrès, rien n'indique qu'ils trouvent la réglementation canadienne indulgente à l'égard des menaces qui pèsent sur les États-Unis, et personne n'a parlé de changements à apporter à nos lois. Si certaines voix isolées — habituellement des « commentateurs » canadiens mal informés — ont soutenu que le Canada était une terre d'asile pour les terroristes, en revanche l'ensemble du gouvernement américain est plutôt satisfait de la façon dont nous occupons des questions de sécurité, notamment celles d'intérêt commun.

Le Canada et les États-Unis sont les deux pays qui collaborent le plus

étroitement à la réalisation de l'objectif commun qu'est la protection de leurs citoyens contre le terrorisme. Tous les jours de l'année, la Gendarmerie royale du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité, les services de police locaux et les fonctionnaires des douanes, de l'immigration et des transports collaborent avec leurs homologues américains. Les autorités américaines ont salué la qualité de leur travail à la suite du 11 septembre. Non seulement cette coopération se poursuivra, mais elle s'intensifiera.

Canada — Regard sur le monde :

Le Canada et les États-Unis partagent la plus longue frontière non défendue du monde. Son passage risque-t-il d'être plus difficile qu'avant les attaques? Et quelles en seraient les conséquences à long terme pour le Canada?

Michael Kergin : L'intégration de nos économies est très poussée. Toute mesure qui nuirait à la libre circulation des marchandises et des personnes — 200 millions

de personnes franchissent la frontière chaque année — serait désastreuse pour l'économie canadienne. C'est pourquoi nous devons gérer intelligemment notre frontière commune.

À l'heure actuelle, nous tentons ensemble de trouver de nouvelles façons de distinguer les risques faibles et élevés. Nous voulons que les personnes et les marchandises dont la provenance est incertaine ou douteuse ne puissent pas franchir la frontière et qu'elles soient confiées aux autorités compétentes, tout en entravant le moins possible le passage de celles qui ne présentent aucun risque. Les ressources qui seraient libérées, notamment grâce à l'utilisation des nouvelles technologies, serviraient alors à empêcher les personnes et les marchandises suspectes d'entrer en Amérique du Nord. Ce dont nous avons besoin, ce n'est pas tant un périmètre de sécurité qu'une zone qui inspirera confiance autour de l'Amérique du Nord. Je suis convaincu que cela est possible. 🍁

L'autoroute 402, à Reeces Corners, dans le Sud de l'Ontario. Le lendemain des attaques, le renforcement des mesures de sécurité ralentissait considérablement la circulation transfrontalière et la file de camions attendant de franchir la frontière américaine s'étendait sur plus de 27 kilomètres.



Du Point Zéro vers le renforcement de la coalition

LES DIPLOMATES DU CANADA PASSENT À L'ACTION

Un peu avant 9 heures le matin du 11 septembre, Serge Paquette jette un coup d'œil sur un des nombreux écrans de télévision du Centre des opérations au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, à Ottawa. Comme des millions d'autres téléspectateurs du monde entier, ce qu'il voit le frappe de stupeur.

Lorsqu'un deuxième avion de ligne percute le World Trade Center de New York 20 minutes plus tard, le directeur adjoint des Services d'urgence sait qu'il fait face à sa plus grande crise.

Les catastrophes qui affectent les Canadiens à l'étranger — habituellement des catastrophes naturelles comme des tremblements de terre — sont du ressort de l'équipe des services d'urgence de M. Paquette. La Direction générale des affaires consulaires a l'habitude de coordonner des évacuations et des rapatriements, et de contacter les parents et les amis des personnes concernées. Mais rien d'aussi inattendu et d'aussi dévastateur ne s'est jamais produit auparavant.

Dès 10 heures, M. Paquette assiste à une des nombreuses réunions des groupes de travail qui gèrent la crise.

Et dès midi, toutes les missions diplomatiques du Canada sont mises en service d'urgence permanent. La priorité absolue est d'aider les citoyens touchés par les attentats. Des équipes travaillent jour et nuit à répondre aux familles et aux amis inquiets qui téléphonent, à localiser les personnes disparues au Point Zéro (le lieu des attentats à New York), et à aider les Canadiens immobilisés à l'étranger par l'interruption du transport aérien.

Le premier jour, les 15 lignes téléphoniques du Centre des opérations reçoivent 5 500 appels. Durant les deux semaines suivantes, plus de 24 000 appels seront traités.

« La raison fondamentale de notre existence est le bien-être des Canadiens qui se trouvent en dehors du pays, d'expliquer Gar Pardy, directeur général des Services consulaires. Le 11 septembre, la sécurité des Canadiens était notre objectif numéro un. Tout le reste s'est arrêté. »

Le Point Zéro

À New York, le gros du travail incombe au personnel du consulat général du Canada. Il faut d'abord établir si des Canadiens étaient à bord des avions détournés ou dans le World Trade Center.

Ordinairement, jusqu'à 200 000 Canadiens peuvent se trouver à New York, en train de travailler, de magasiner ou de visiter des attractions touristiques comme la Statue de la Liberté ou le World Trade Center. Au consulat, on craint qu'il y en ait beaucoup parmi les 5 000 personnes disparues. En outre,

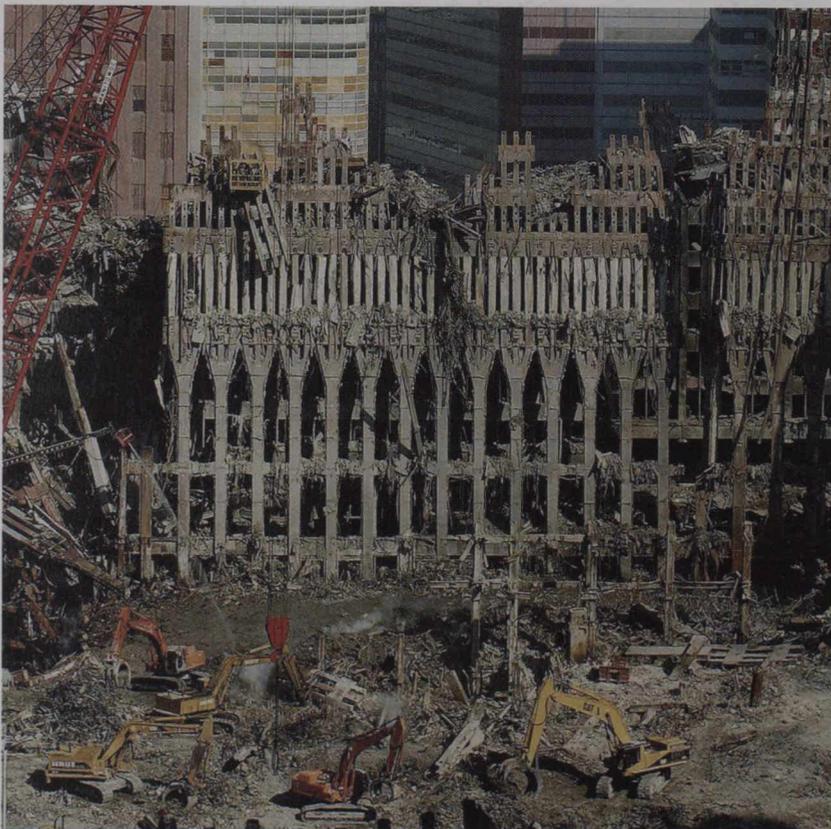


photo : CANAPRESS

Les ruines du World Trade Center à New York



Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à Ottawa



L'ambassade du Canada à Washington



Le consulat général du Canada à New York

photos : MAECI

de nombreux citoyens canadiens qui habitaient à proximité des tours jumelles se sont retrouvés sans logis après les attentats.

Le personnel du consulat met immédiatement sur pied un système de jumelage, aidant les Canadiens sans logis à trouver un gîte chez des concitoyens à New York. Certains veulent retourner au Canada le plus tôt possible, mais ne peuvent pas récupérer leur passeport ou leur preuve de citoyenneté; on leur fournit des documents spéciaux qui leur permettront de rentrer au pays.

On avait d'abord évalué à 700 le nombre des Canadiens qui se trouvaient parmi les victimes, mais ce chiffre est rapidement revu à la baisse à mesure que progressent les recherches.

Michael Phillips, le consul général à New York, a confié ces recherches à Brian Schumacher, vice-consul général et délégué commercial principal. Ce dernier dispose d'une équipe formée de membres de toutes les sections du consulat, et bénéficie par ailleurs du concours de bénévoles de la Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies et de la Délégation du Québec à New York.

Chaque jour, cette équipe vérifie les listes de victimes connues ou possibles dans les centres de gestion de la crise et les hôpitaux. À la demande du consulat, les compagnies de téléphone et les banques contactent leurs clients canadiens et leur demandent de communiquer avec le consulat.

« Les résultats les plus encourageants ont été ceux des visites de porte à porte que nous avons organisées avec nos collègues de la Délégation du Québec, confie Ian Burchett, consul (Investissement). Cela nous remontait le moral quand quelqu'un nous téléphonait pour dire que la personne que nous cherchions était saine et sauve. »

« Nous avons travaillé jour et nuit pour retrouver les gens, ajoute Brian Schumacher. Nous partions à 11 heures du soir, heureux d'avoir retracé 18 personnes portées disparues. Puis, nous apprenions le lendemain matin que 12 autres noms s'étaient ajoutés à la liste. »

Au bout de quelques jours, les fonctionnaires ont acquis la certitude que des Canadiens ont effectivement péri dans les attentats. Les parents des disparus commencent à arriver à New York. Il faut s'occuper d'eux, et aussi des spécialistes venus aider le consulat à appuyer les familles. Au bout du compte, il est présumé que 23 Canadiens sont décédés.

« Durant tout ce temps-là, nos fonctionnaires, dont certains avaient eux-mêmes perdu des parents et des amis, ont dû surmonter leurs propres inquiétudes », fait remarquer André Laporte, agent-gestionnaire consulaire.

« C'était extraordinaire, estime pour sa part Michael Phillips. Beaucoup de gens étaient prêts à faire un travail très différent de leur emploi régulier pour donner un coup de main. »

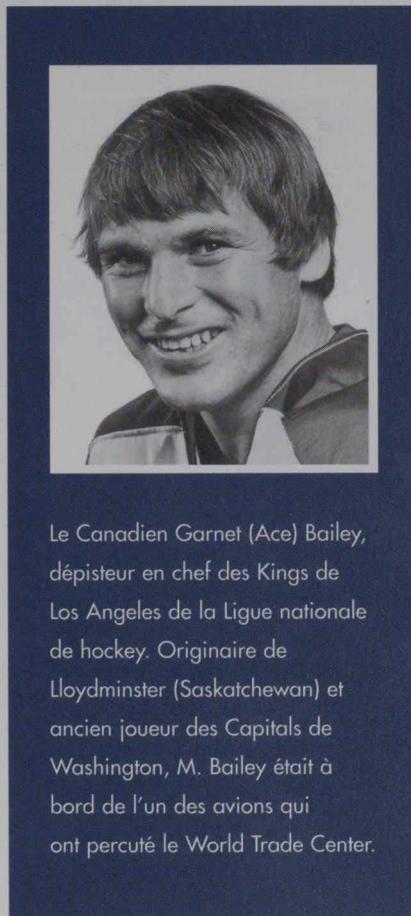


photo : CANAPRESS

Le Canadien Garnet (Ace) Bailey, dépisteur en chef des Kings de Los Angeles de la Ligue nationale de hockey. Originaire de Lloydminster (Saskatchewan) et ancien joueur des Capitals de Washington, M. Bailey était à bord de l'un des avions qui ont percuté le World Trade Center.

Le renforcement de la coalition

Après s'être occupés le mieux possible des voyageurs en rade, des sans-logis et des familles des victimes canadiennes, les diplomates dirigent leurs efforts vers d'autres fronts. Plus qu'aucun autre événement, le 11 septembre a illustré la nécessité d'une concertation internationale pour lutter contre le terrorisme. Ainsi, nos diplomates sont passés à l'action, faisant appel à leur riche expérience des relations bilatérales et multilatérales.

« La coalition politique sera le fondement de notre action et c'est là que le Canada investira le gros de son effort », de prédire un diplomate de haut rang.

Un des premiers — et des plus puissants — messages antiterroristes vient de l'OTAN, qui invoque l'article V de sa charte pour la première fois de son histoire, soit depuis 50 ans. Le Canada appuie ce geste et promet son soutien militaire. Cette contribution, appelée « opération Apollo », comprendra des navires de guerre et des unités de surveillance et de transport aériens.

Les diplomates canadiens entreprennent également une intense campagne auprès d'autres pays et de diverses organisations pour consolider les appuis en faveur de la lutte contre le terrorisme. Ces organisations sont notamment le G8, l'Organisation des États américains, la Coopération économique Asie-Pacifique, le Commonwealth, la Francophonie et, surtout, les Nations Unies. Grâce à l'appui et au leadership du Canada, toutes prendront fermement position contre le terrorisme, dans des déclarations de dirigeants, des résolutions, des plans d'action, etc. Avec les questions économiques et l'Afrique, la lutte contre le terrorisme figurera en bonne place au programme du G8 durant la présidence canadienne cette année.

« L'ONU a un rôle unique et indispensable à jouer, déclare le ministre des Affaires étrangères John Manley à l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 novembre. Si la campagne contre le terrorisme est menée au moyen de coalitions

de différents États, d'alliances et d'organisations, c'est ici qu'elle doit en fin de compte s'unifier dans ses diverses dimensions politiques, diplomatiques, juridiques, économiques, humanitaires et sécuritaires. »

C'est pourquoi les diplomates canadiens s'emploient à appuyer le rôle de l'ONU.

Le 28 septembre, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 1373, qui engage les États à prendre des mesures précises pour priver les terroristes de leurs sources de financement et dissoudre leurs réseaux de soutien. Le Canada en a appliqué plusieurs dispositions, et a présenté son premier rapport au Comité antiterroriste de l'ONU le 14 décembre, exposant les importantes mesures qu'il a prises pour lutter contre le terrorisme.

Les diplomates canadiens achèvent par ailleurs la ratification de la Convention pour la répression des attentats terroristes à l'explosif et de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme. Des négociations sont en cours sur une convention globale contre le terrorisme international, qui doit faire en sorte que tous les actes terroristes soient condamnés en droit international.

Enfin, les efforts diplomatiques se poursuivent pour que la Cour pénale internationale devienne réalité; il ne manque plus que 12 ratifications (au 31 décembre). La création de la Cour sera une étape très importante de la campagne visant à priver de leur impunité les auteurs des pires crimes que connaisse l'humanité. ♣

LE CANADA AIME NEW YORK

Pour exprimer la vive affection qu'ils éprouvent pour la plus grande ville américaine, des milliers de Canadiens se sont réunis à New York durant la fin de semaine du 1^{er} décembre.

Ils s'y sont rendus en automobile, en autobus, en train et en avion pour participer au rassemblement « Le Canada aime New York » — une démonstration de solidarité envers une communauté encore durement touchée par les attaques dévastatrices de septembre dernier. Cet événement, une idée du sénateur Jerry Grafstein de Toronto, a été organisé par des groupes de bénévoles canadiens et new-yorkais du secteur privé.

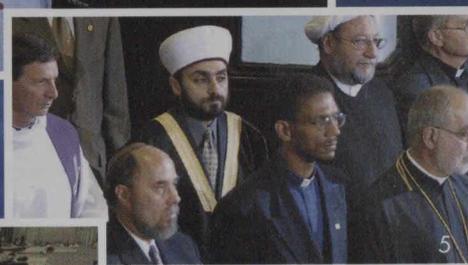
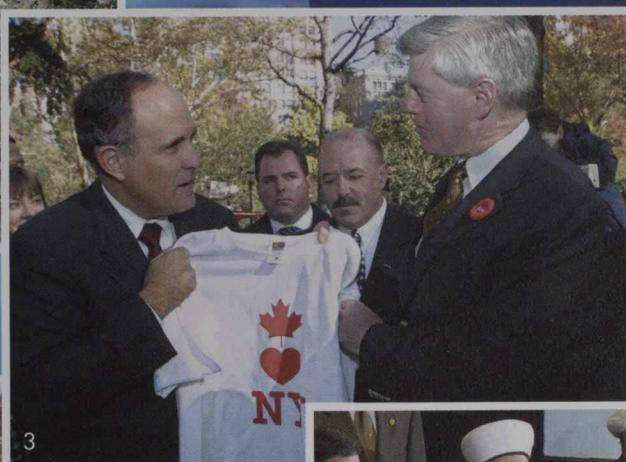
L'hymne national du Canada a résonné dans les rues de Manhattan, chanté par la foule qui convergeait vers le Roseland Ballroom où quelque 2 500 personnes ont écouté les allocutions de plusieurs personnalités — dont le premier ministre Jean Chrétien — ainsi qu'assisté au spectacle de musiciens canadiens de renom. Plusieurs milliers d'autres ont observé le déroulement de l'événement sur un écran géant à l'extérieur.

Le maire de New York Rudolph Giuliani a décrit le ralliement comme « un merveilleux geste d'amitié » et a présenté à M. Chrétien une proclamation déclarant le 1^{er} décembre « Journée Le Canada aime New York ». « Ceci est vraiment une démonstration extraordinaire par la population du Canada », a dit M. Giuliani.

Le premier ministre a rendu hommage aux secouristes, pompiers et policiers qui ont risqué leur vie et, dans plusieurs cas, l'ont perdu alors qu'ils tentaient de sauver des gens de l'écroulement des tours du World Trade Center. M. Chrétien a affirmé que la ville « est un symbole de courage indéfectible — et cela, mes amis, est la raison pour laquelle le Canada aime New York ».

Solidaires

photo : CANAPRESS



1. Quelques jours après les attaques terroristes, la façade entière de l'ambassade des États-Unis à Ottawa est couverte de fleurs et de messages de sympathie.

2. Au garde-à-vous devant la caserne n° 1 de Toronto (Ontario), des pompiers observent trois minutes de silence à la mémoire des 200 pompiers de New York qui ont péri dans les ruines du World Trade Center.

3. Lors de la cérémonie soulignant la Journée des anciens combattants aux États-Unis, le ministre

des Affaires étrangères Manley (à droite) présente un t-shirt « Le Canada aime NY » au maire Rudolph Giuliani.

4. À Calgary (Alberta), des policiers à moto-cycliste dirigent un défilé à la chandelle en souvenir des victimes des attaques.

5. À l'église St. James de Montréal (Québec), des leaders religieux de différentes confessions participent à une cérémonie à la mémoire des victimes des attentats.

6. Au Parc d'exposition d'Halifax (Nouvelle-Écosse), des bénévoles de la Croix-Rouge préparent plus de 1 500 lits de camp pour les voyageurs dont les vols ont été détournés vers cette ville.

7. Le caporal-chef Craig Pomeroy embrasse sa petite-fille de 22 mois Brianna juste avant que son navire, le NCSM *Preserver*, ne quitte le port d'Halifax en direction du golfe Persique.

DE L'HORREUR SURGISSENT LA COMPASSION ET LA GÉNÉROSITÉ

Les habitants d'Halifax (Nouvelle-Écosse) sont depuis longtemps familiers avec la tragédie. Par tradition, beaucoup d'entre eux gagnent leur vie en mer dans des conditions précaires, ce qui explique peut-être qu'ils aient toujours su réagir aux catastrophes avec héroïsme et générosité. Halifax a enterré les naufragés du *Titanic* en 1912, surmonté la grande explosion de 1917, et connu l'écrasement de l'appareil de Swissair en 1998. Le 11 septembre, la ville d'Halifax a de nouveau montré de quoi elle était capable.

Peu après les attentats, les États-Unis ont fermé leur espace aérien et demandé au Canada d'accueillir une marée de touristes accidentés. Au total, 224 avions ont été détournés sur le Canada, avec plus de 33 000 voyageurs à bord.

À 16 h 30 le 11 septembre, 40 appareils stationnaient sur la piste de l'aéroport international d'Halifax, et 8 000 passagers devaient être logés, nourris et réconfortés. Les citoyens d'Halifax les ont accueillis dans leurs foyers, offrant la subsistance et le soutien émotif à des gens de nombreuses nationalités, dont la plupart ignoraient au début pourquoi leur voyage avait été interrompu. Des églises ont prêté des locaux et des lits de camp, et des bénévoles ont organisé des soupes populaires et improvisé 1 500 lits au Parc d'exposition.

Un des voyageurs détournés était Stephen Jay Gould, professeur à Harvard et auteur réputé. Celui-ci a écrit dans le *Globe and Mail* du

20 septembre : « Vous avez répondu immédiatement, unanimement, généreusement et avec toute la bonté possible, alors que seules la peur et une considérable incommodité, mais aucun véritable danger, accablaient vos réfugiés durant quelques jours.



La chanteuse Céline Dion lors d'un concert-bénéfice d'artistes québécois qui a eu lieu à Montréal le 28 septembre. Une semaine plus tôt, elle avait chanté lors du téléthon national diffusé en direct de New York afin de recueillir des fonds pour les familles des victimes.

Nos vies ne dépendaient pas de vous, mais vous nous avez tout donné quand même. Nous [...] vous sommes éternellement redevables, et l'humanité entière luit dans la lumière de votre bonté désintéressée. »

De bons voisins d'un océan à l'autre

Partout, d'innombrables gestes d'entraide ont été posés. À St. John's (Terre-Neuve), 4 000 personnes ont pris soin des 4 400 passagers de 27 avions. La petite ville de Gander et ses 10 000 habitants ont reçu 6 595 personnes arrivées à bord de

38 appareils. Gander et les localités avoisinantes ont fermé des écoles, des salles de réunion et autres lieux publics, les convertissant en dortoirs, avec lits de camp et sacs de couchage. Pour témoigner leur gratitude aux habitants de Lewisporte — à 45 kilomètres de Gander — les passagers du vol 15 de Delta Airlines, en provenance de Francfort, ont créé un fonds de fiducie pour envoyer à l'université un élève de l'école secondaire locale. Durant le vol qui les a finalement amenés à Atlanta (Géorgie), ils ont recueilli environ 20 000 \$.

Trente-quatre avions ont été détournés sur Vancouver (Colombie-Britannique). Les hôtels proches de l'aéroport ont offert leurs chambres, et ont converti des salles de bal et de conférences en dortoirs improvisés. Le Best Western Richmond Inn a été transformé en centre logistique, réservant des chambres d'hôtel jusqu'à Whistler et Chilliwack.

Les Canadiens ont fait la queue durant des heures pour donner du sang. Ils ont organisé des concerts-bénéfice et des loteries en faveur des victimes. À Windsor (Ontario), Rebecca Deans, âgée de 7 ans, et son frère Jamie, 4 ans, ont dressé un étal au bord du chemin pour vendre les fruits du poirier familial au profit des victimes. Ils ont recueilli 21,40 \$.

À l'Île-du-Prince-Édouard, Cheryl Boyle et ses amies ont fait cuire plus de 200 tartes aux pommes et les ont envoyées à un restaurant qui servait les secouristes au Point Zéro.

Spécialisés dans les travaux en hauteur, des Mohawks de la réserve d'Oka, au Québec, se sont joints à quelque 200 autres monteurs de charpentes métalliques canadiens pour démonter la charpente du World Trade Center, qu'ils avaient aidé à ériger quelques années auparavant.

Centraide du Canada a recueilli et envoyé près de 3 millions de dollars au Fonds du 11 septembre du U.S. United Way. La Croix-Rouge canadienne a recueilli 10 millions de dollars en moins de six semaines pour les secours d'urgence et l'aide initiale, et pour l'aide psychologique et sociale à long terme aux personnes directement affectées, dont on estime le nombre à 50 000, y compris les secouristes.

En hommage aux héros

Les pompiers de Vancouver ont lancé une collecte de fonds pour les familles de leurs confrères qui ont péri à New York. La population a donné 600 000 \$ en 12 heures. Des courtiers en valeurs mobilières ont offert des billets de 100 \$, des écoliers ont vidé leur tirelire et un étudiant de l'Université de la Colombie-Britannique a fait don du prix de ses billets d'autobus.

Le chèque a été remis lors d'une cérémonie émouvante au consulat général du Canada à Manhattan, et où de robustes pompiers new-yorkais et vancouverois en uniforme ont pleuré sans contrainte et se sont donné l'accolade.

Outre les dons en espèces et l'aide aux passagers en détresse, certains

ont offert leurs services professionnels aux victimes des attentats.

L'Armée du salut a envoyé des membres de son personnel et des bénévoles travailler au Point Zéro et dans les environs. La Croix-Rouge a dépêché 77 spécialistes, des bénévoles pour la plupart, membres de son équipe de secours en cas de catastrophe. Ceux-ci ont quitté leur emploi régulier d'infirmier, de pompier ou de conseiller pour des périodes d'affectation de trois semaines parmi les ruines du World Trade Center. Linda Hendrie, membre de l'équipe, a aidé la Croix-Rouge américaine à distribuer des fonds d'urgence pour permettre aux survivants de répondre à leurs besoins immédiats.

Le coroner en chef de l'Ontario et ses adjoints ont travaillé auprès des familles des victimes et du personnel du consulat général du Canada à New York, comme l'ont fait aussi des conseillers du Québec. « Nous avons servi de canal de communication, explique le D^r James Young, coroner en chef de l'Ontario. Nous avons fourni des conseils et des avis professionnels, aidant le personnel

du consulat dans ses rapports avec les familles, les autorités new-yorkaises et les médias. »

Grâce à leur expertise, les autorités ont eu toute l'information voulue pour faciliter l'identification des proches. En outre, ils ont expliqué aux familles les processus de récupération des corps, les aidant à comprendre que leur mari ou femme, leur fils ou fille était probablement décédé, et aussi à reconnaître la dure réalité que ses restes ne seraient sans doute jamais retrouvés. On évalue à 23 le nombre des Canadiens présumés décédés.

On a pu observer de nombreux gestes de compassion, de bonté, de générosité et de courage dans le sillage des événements du 11 septembre. Cela montre que face à l'horreur extrême, la faculté humaine de solidarité peut s'épanouir, transcendant les frontières, les nationalités, les religions et les groupes ethniques. Les Canadiens sont venus au secours de leurs voisins américains et leur ont témoigné leur sympathie, car c'est dans le besoin qu'on reconnaît ses amis. 🍁



Entourée de Morgan Nichols (à droite) et Maddie Speller, Kim Nichols donne du sang à London (Ontario).

Les participants au rallye de six jours et de plus de 200 kilomètres « Alberta Rides for America » s'approchent de la frontière canado-américaine au sud de Cardston (Alberta). Ils apportent avec eux 35 000 \$ ainsi que des promesses de dons s'élevant à plus de 15 000 \$ en faveur de la Croix-Rouge.



photos : CANAPRESS

SAVIEZ-VOUS QUE...

Lorsque les États-Unis ont fermé leur espace aérien le 11 septembre, plus de 33 000 voyageurs ont atterri malgré eux au Canada, 224 vols internationaux étant détournés sur notre territoire. La petite ville de Gander (Terre-Neuve), avec sa population de 10 000 habitants, a accueilli 6 595 personnes arrivées à bord de 38 appareils.

Le jour des attaques terroristes, les 15 lignes téléphoniques du Centre des opérations du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ont reçu 5 500 appels. Durant les deux semaines suivantes, plus de 24 000 appels ont été traités.

Durant l'an 2000, quelque 48,6 millions de voyageurs non résidents (dont près de 44 millions de résidents des États-Unis) sont entrés au Canada, surtout pour des voyages d'affaires et d'agrément; certains sont venus plusieurs fois. Quelque 4,4 millions de résidents des États-Unis et 3,8 millions de résidents d'autres pays sont arrivés au Canada en avion.

Les nouvelles mesures annoncées par le gouvernement du Canada pour lutter contre le terrorisme et renforcer la sécurité nationale, à la frontière et aux autres points d'entrée, entraîneront des dépenses supplémentaires de 7,7 milliards de dollars.

Quelque 1,8 million de passeports canadiens ont été délivrés durant l'année financière 2000-2001, soit une augmentation de près de 9 p. 100 sur l'année précédente. Environ 8 millions de passeports valides sont actuellement en circulation. En moyenne, 870 passeports sont délivrés par heure ouvrable.

Environ 87 p. 100 des exportations canadiennes ont pour destination les États-Unis, tandis que 25 p. 100 des exportations américaines sont livrées au Canada. La valeur des échanges commerciaux entre les deux pays est de 1,9 milliard de dollars par jour.

Avant le 11 septembre, le Canada avait déjà ratifié 10 des 12 conventions antiterroristes de l'ONU. La nouvelle *Loi antiterroriste* lui permettra de ratifier les deux autres.

Presque 3 000 membres des Forces canadiennes ont été affectés à la coalition internationale contre le terrorisme. Le contingent comprend quatre frégates, un contre-torpilleur, un navire de ravitaillement, des hélicoptères Sea King, deux avions de patrouille maritime Aurora, trois appareils Hercules, un Airbus et un contingent de l'unité d'opérations spéciales, la Force opérationnelle interarmée deux. Quelque 750 soldats seront déployés en Afghanistan d'ici la mi-février.

Le Canada et les États-Unis partagent la plus longue frontière non défendue du monde, soit 5 061 kilomètres sur terre et 3 832 kilomètres sur l'eau. Chaque année, 200 millions de personnes la franchissent, de même que 20 millions de cargaisons commerciales, dont 80 p. 100 par camion.

Parmi les nouveaux crédits annoncés pour des mesures de sécurité nationale, 79 millions de dollars serviront à l'achat de systèmes de détection d'explosifs et autres dispositifs de protection électroniques ultra-modernes pour la vérification des bagages à main et des bagages enregistrés dans les aéroports canadiens. Ce montant servira aussi à embaucher des inspecteurs supplémentaires pour les aéroports, à acheter des appareils de radiographie qui faciliteront la vérification des marchandises, et à acquérir une technologie de conversion des relevés d'empreintes digitales.

LA CAMPAGNE DU CANADA CONTRE LE TERRORISME

Consultez le site Web du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour d'autres renseignements sur la campagne du Canada contre le terrorisme international :

<http://www.dfait-maeci.gc.ca>